

SOLVABILITÉ 2 : DE LA COMPTABILITÉ AU PILIER 3

| Référence : | Durée : | Niveau : | Modalités : | Tarifs : |
|-------------|--------------|------------------|--------------------------|----------|
| AE025 | 1 jour - 7 h | Perfectionnement | Présentiel ou à distance | 864,00 € |

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 09/03/2023 au 09/03/2023
- Du 20/09/2023 au 20/09/2023

OBJECTIFS

- Appliquer les dispositions réglementaires et prudentielles propres à la comptabilité d'assurance et réassurance vie-non vie.
- Vérifier l'intégrité et la cohérence des principales écritures comptables en Vie et non vie, de la comptabilisation des assurances.
- Préparer l'ensemble des états liés aux exigences Solvabilité II en respect du calendrier des reportings.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Apports réglementaires et méthodologiques.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de la comptabilité d'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Présentation générale de Solvabilité II et focus sur le Pilier 3
- 1. Principes de la réforme et les dispositifs existants
- 2. Présentation des 3 piliers
- 3. Rappel du calendrier
- B. Communication prudentielle
- 1. Présentation de l'architecture d'ensemble de la communication prudentielle
- 2. Présentation des rapports narratifs
- 3. Présentation synthétique des états réglementaires
- C. Introduction à l'ensemble des états réglementaires S2
- 1. Définition des QRT
- 2. Analyse détaillée de chaque classe de QRT (bilan, actifs, provisions techniques...)
- 3. Focus sur la méthodologie de production des états
- D. Pilier 3 en pratique
- 1. Bilan économique
- 2. Précision sur les modalités de remise des états

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Comptables d'assurance

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :

L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.

AE019

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

864,00 €
Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 04/02/2026 à 20:36